

# CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2020

<u>Étaient présents</u>: Mme Delphine BÜRKLI, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Gypsie BLOCH, M. Alexis GOVCIYAN, M. Sébastien DULERMO, Mme Sylvie LEYDET, Mme Adeline GUILLEMAIN, Mme Claire GANNET, Mme Isabelle VUGHT, M. Sylvain MAILLARD, M. Bertrand LIGER, Mme Pauline VÉRON, Mme Claire MOREL et M. Jonathan SOREL.

Est arrivée en cours de séance : Mme Claire MOREL (arrivée à 18h45)

<u>DÉLIBÉRATION 09.2020.001 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.</u>
<u>Rapporteure</u>: Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Mme Claire GANNET est désignée comme secrétaire de la séance du Conseil d'arrondissement du 20 janvier 2020.

<u>DÉLIBÉRATION 09.2020.002 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 25 NOVEMBRE 2019.</u>
Rapporteure : Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 25 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire ouvre la séance en remerciant chacune et chacun des élus pour leur assiduité, pour leur sérieux, pour leur goût du débat républicain et surtout leur volonté commune d'œuvrer au service des habitantes et des habitants du 9<sup>e</sup>. Ils peuvent être fiers du travail réalisé. Depuis le début de la mandature, elle a l'habitude de décerner une médaille à ceux qui ont fait le 9 et les 13 conseillers réunis ce soir en font partie. Cette médaille rappellera leur profond engagement dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, qu'ils soient conseillers de l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup> ou conseillers de l'opposition.

## HOMMAGE À JACQUES BRAVO, MAIRE DU 9<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS DE 2001 À 2014.

Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Le point 3 de l'ordre du jour est un hommage à Jacques BRAVO. L'année 2019 a débuté dans la douleur pour le 9<sup>e</sup> arrondissement. L'année 2019, bien triste, s'est achevée par la disparition de Jacques BRAVO. Nombre d'élus étaient présents le 7 janvier lors de l'hommage républicain organisé en sa mémoire. Madame le Maire a souhaité associer Mme Pauline VÉRON à l'organisation de cet hommage, tout un symbole. Cette cérémonie s'est déroulée dans la cour de la mairie en présence de ses compagnons de route, ses amis et bien sûr sa famille. En lien avec sa famille, la Maire du 9<sup>e</sup> travaille à un lieu qui portera son nom prochainement. Il sera dévoilé dans les meilleurs délais.

Les élus se réunissent ce soir, dans cette salle du conseil, dans cette belle mairie qui était un lieu si familier pour lui, un lieu qu'il aimait profondément ; cette Mairie du 9<sup>e</sup>, cet arrondissement pour qui il a donné beaucoup, qu'il a connu d'abord comme élu d'opposition entre 1983 et 2001, puis comme Maire entre 2001 et 2014 : 31 ans de vie politique dans cet arrondissement. Jacques BRAVO était un homme endurant, un marathonien, patient et pugnace. Il aimait courir sur de longues distances et une partie de sa vie s'est finalement écrite ici. Après 2014, M. BRAVO a continué à venir ici. Il était un homme libre, libéré des contingences politiques. Madame le Maire rappelle que, s'ils s'étaient opposés par le passé, ils se témoignaient un profond respect mutuel. C'était un homme de conviction, un homme d'engagement et d'action. Il avait le souci de la transmission. Elle gardera le souvenir d'un homme bon qui dégageait de la sérénité et un calme intérieur. Il était commandeur de la légion d'honneur et en était extrêmement fier. Il avait été reconnu par la République française pour ses qualités et ses hautes valeurs morales. Il s'est beaucoup investi au sein de la société des membres de la légion d'honneur à travers des conférences passionnantes qu'il organisait ici même encore, l'année dernière. Par sa rigueur, par son exigence, par son amour de la République, du service public, il aura montré le chemin, quels que soient les histoires, les parcours et les idées politiques. Il convient de se montrer digne du chemin qu'il a tracé.

Mme Pauline VÉRON remercie Madame le Maire de lui donner la parole et au nom de M. Jonathan SOREL et de Mme Claire MOREL, pour la cérémonie du 7 janvier qui a permis à un grand nombre de personnes d'être présentes, certaines n'ayant pas pu l'être à la messe à l'église de Notre Dame de Lorette compte tenu des fêtes de fin d'année. Alors au nom de son groupe mais aussi au nom de tous les anciens élus qui ont travaillé au côté de Jacques BRAVO, elle informe que tous les anciens élus se sont rencontrés pour se souvenir de lui, avec affection et gratitude ; gratitude pour le combat qu'il a mené pour accomplir leur engagement politique grâce à son dynamisme, sa ténacité.

Il avait commencé à militer très jeune, dès l'âge de 24 ans au PSU en étant issu de ce qu'on appelait la deuxième gauche rocardienne. Il a beaucoup travaillé avec Hubert CURIEN au Ministère de la recherche. C'était un ami à lui, il était notamment directeur du budget du Ministère de la recherche. Elle exprime sa gratitude d'avoir permis, en tant que militants, d'accomplir, de réaliser leurs convictions, de les traduire dans des projets municipaux pendant deux mandatures.

M. Jacques BRAVO était très ouvert à la diversité parce qu'il avait une équipe diverse, avec des communistes, des socialistes mais aussi des radicaux de gauche, des verts. Il était toujours à l'écoute de propositions qui pouvaient ne pas être forcément les siennes au départ, mais il était capable de faire confiance et d'oser certaines choses, alors qu'il avait un parcours, on pouvait le penser parfois, un peu classique de haut fonctionnaire. Fils de militaire, il a eu cette capacité à s'ouvrir parce que c'était quelqu'un qui était très ouvert d'esprit. Par exemple, c'est lui qui a célébré le premier PACS en mairie à Paris alors que ça n'existait pas en mairie d'arrondissement. C'est lui qui a souhaité le faire, alors qu'on n'était pas encore dans les débats sur le mariage pour tous. Il avait aussi, sur la question de l'écologie, une sensibilité un peu avant l'heure et un attachement à certaine probité, à une certaine rigueur intellectuelle qui lui venait de sa formation de matheux, de statisticien, de financier, mais « c'était un matheux qui se marrait », ce n'est pas toujours très courant. Il aimait profondément les chiffres, il était tout le temps en train de faire des calculs. C'était vraiment sa passion mais c'était en même temps quelqu'un de très gai.

Il a essayé d'exercer cette fonction de Maire qu'il a adorée en ayant toujours un très grand plaisir à le faire, et ne jamais oublier qu'il le faisait pour les autres, comme quelque chose qu'on fait en plus dans la vie, en plus de tout ce qu'on peut faire professionnellement, en termes plus personnels, construire sa famille. Chaque jour, il essayait d'en profiter, c'est un aspect très positif que tout le monde a beaucoup ressenti. On s'est souvent dit que l'on avait eu de la chance de pouvoir le faire dans cet état d'esprit avec quelqu'un qui était à l'écoute, qui discutait. Malgré les différences d'âge, il n'y avait pas de paternalisme, il n'y avait pas de condescendance. Il y avait plutôt de la curiosité à ce qu'on pouvait apporter ; dans son cabinet, il avait beaucoup de jeunes à l'écoute autour de lui.

Mme Pauline VÉRON veut ajouter un dernier mot sur tout ce qu'il a accompli dans le 9<sup>e</sup>. On ne s'en rend pas forcément compte aujourd'hui si on n'a pas été habitant du 9<sup>e</sup> dès les années 90, mais il y a vraiment eu un grand changement dans cet arrondissement. En 2001, le souci principal était de relancer le commerce qui périclitait rue des Martyrs, on a quand même changé d'époque. C'était un arrondissement qui s'endormait un peu, où il y avait pas mal de personnes âgées, de commerces de proximité qui déclinaient, notamment la rue des Martyrs. C'est pourquoi on a amené ce projet de piétonisation de la rue des Martyrs le dimanche, ce qui a plus que marché.

Il faut noter sa priorité donnée aux enfants, aux familles, en se disant qu'il fallait offrir des crèches, des écoles. Il y a eu 8 crèches et 4 écoles réalisées, avec tout le périscolaire. Il est vrai qu'il était heureux de voir que cette priorité donnée aux familles, aux enfants, aux jeunes a fait revenir des familles dans l'arrondissement et a ainsi relancé le dynamisme économique d'aujourd'hui, et c'est heureux. Pour l'anecdote sur son rapport aux enfants, quand il a ouvert une classe dans la mairie à la rentrée de septembre 2001, il n'y avait pas assez de classes pour accueillir tous les enfants. Donc on a ouvert comme classe une salle en bas, avec les enfants qui venaient de la Grange Batelière par derrière. Au moment où l'on descendait les escaliers et qu'il croisait la classe, tous les enfants lui faisaient un check un par un, en disant : « Salut, Jacques ! ». Dans les rues du 9<sup>e</sup>, parfois, on voyait des enfants qui lui disaient bonjour et des parents qui disaient : « A qui tu dis bonjour ? ».

Les enfants disaient : « C'est le Maire ! ». Parfois, il était au début plus connu des enfants que de leurs parents. C'était quelqu'un qui avait un état d'esprit particulièrement sympathique. Mme Pauline VÉRON ajoute qu'elle ne sait pas si elle aurait fait de la politique aussi loin ou aussi longtemps si ça n'avait pas été lui car c'est assez exceptionnel dans un monde qui parfois peut être assez dur, d'avoir quelqu'un qui vous fait confiance. À 26 ans, il lui a proposé d'être Maire adjoint de la sécurité et de l'urbanisme, pas des crèches, c'était aussi étonnant de ne pas tomber dans des stéréotypes.

Il a fait confiance à beaucoup de gens, toujours aux côtés des élus à les encourager. C'est assez exceptionnel de pouvoir faire de la politique avec quelqu'un comme ça où il n'y a pas de tensions, il n'y a pas toujours de rapport de force comme il peut y en avoir beaucoup dans ce milieu. Cette fin d'année nous a émus car c'est une page qui se tourne. Il a marqué l'arrondissement, y a marqué son empreinte. Beaucoup de choses dans cet arrondissement ont été faites grâce à lui. Évidemment, c'est le but de la politique d'essayer de marquer là où l'on s'investit. À travers tous ces sourires et ce relationnel, il a su faire le lien entre les différentes communautés de l'arrondissement. Il est arrivé une fois qu'il oublie sa kippa à la messe de Notre Dame de Lorette parce qu'il sortait de la synagogue. Ces petites choses sont révélatrices de l'aisance qu'il avait à être à un endroit et à un autre. Mme Pauline VÉRON remercie pour cet hommage car elle a pu nouer avec M. Jacques BRAVO à la fois des relations militantes mais aussi très personnelles.

Mme Claire GANNET veut se joindre aux remerciements pour l'hommage très fort et très émouvant rendu en Mairie du 9<sup>e</sup> qui était très représentatif de M. Jacques BRAVO. Ses pensées vont à sa famille dont il était très proche. Il en parlait souvent, il en était très fier. On avait l'habitude de dire qu'il connaissait le moindre pavé du 9<sup>e</sup> arrondissement, évidemment c'est une image et ce n'était pas tant les vieilles pierres qui l'intéressaient que ses habitants. Il était amoureux du 9<sup>e</sup> au point qu'il est resté tout le temps attaché à cet arrondissement depuis ses premières élections début des années 80.

Il est resté alors qu'il aurait peut-être pu faire autre chose ailleurs, c'est le 9<sup>e</sup> qu'il aimait, auquel il s'est consacré. Les mots que l'on a tous dit comme droiture, humanisme, curiosité, ouverture d'esprit sonnent tellement juste. Il avait aussi une vraie croyance en l'action politique, au volontarisme et une transformation avec des vraies valeurs d'égalité et de liberté. Il avait des positionnements courageux sans démagogie. Il a vraiment voulu imprimer les choses. Il pensait qu'on pouvait transformer les choses par l'action politique. Il n'avait jamais de défaitisme par rapport à ça. Entre la persévérance, l'absence de défaitisme et les convictions fortes, c'est quand même un exemple. Et forcément, c'est une chance d'avoir milité à ses côtés et d'avoir aussi été élue à ses côtés.

M. Jonathan SOREL explique qu'il ne saurait témoigner avec la même éloquence n'ayant pas connu M. BRAVO personnellement mais il est vrai qu'après les quelques fois où il a pu le rencontrer dans une déambulation ou dans une rencontre autour d'un café, il a le souvenir d'un monsieur toujours très souriant et qui dégageait une force tranquille, une certaine sérénité. C'était assez rassurant et intéressant d'être à ses côtés. D'un point de vue politique, il a été frappé de voir que l'hommage qui lui a été rendu avait un caractère transversal et unanime.

Venant de la famille de l'écologie politique, M. Jonathan SOREL peut témoigner que les élus écologistes de la mandature précédente ne lui ont dit que du bien de M. BRAVO. C'est une personnalité qui ne dégageait que des choses positives et l'écho qui était le sien au sein de sa famille politique était celle de l'écologie politique.

M. Sylvain MAILLARD, arrivé en 2014, a évidemment beaucoup moins connu M. Jacques BRAVO mais voudrait dire à quel point il a été ému le 26 décembre à Notre Dame de Lorette, avec beaucoup de monde, de tous bords, autour de lui et autour de sa famille, c'était un beau moment. Évidemment, en 2017, il n'était pas forcément le candidat qu'il aurait voulu voir élu, mais il a eu des mots très gentils à son égard. Ils ont eu l'occasion de se voir et de discuter avec des encouragements qui l'ont beaucoup touché. Il aimait profondément le 9<sup>e</sup> et il voulait que ses élus, quel que soit le bord, donnent le meilleur pour la tâche à laquelle ils se consacraient. Il se déclare heureux de ce moment, tous ensemble, avant la fin de la mandature.

M. Alexis GOVCIYAN remercie Madame le Maire pour cet hommage républicain et la manière très consensuelle dont tout ceci a été organisé depuis le décès de Jacques BRAVO qu'il connaissait depuis un peu plus de 20 ans, avant même qu'il soit élu, parce qu'ils étaient ensemble sur les problématiques de mémoire et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, le négationnisme. Il faisait partie de ces rares élus que l'on pouvait voir à chaque fois à l'Arc de Triomphe lorsqu'il y avait des commémorations. Il y en avait deux qui étaient régulièrement présents : l'un était Jacques BRAVO, le second, c'était André SANTINI. Deux hommes du centre au large consensus qu'on pouvait retrouver ensemble dès le début lorsqu'il est arrivé. Avec Astrid PANOSYAN, on a organisé ici une belle exposition sur la mémoire et sur l'Arménie. Très régulièrement, il y avait des conférences. Donc on était en contact avec lui, on s'était retrouvé sur pas mal de problématiques. Lorsque l'on est arrivé en 2014, Il était le versant de la société des membres de la légion d'honneur qu'il présidait pour la section des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements. Il souhaitait passer la main mais il fallait qu'il reste parce que c'était important. M. Alexis GOVCIYAN a pu travailler avec lui et il se souvient d'un homme qui avait plusieurs vertus cardinales mais la plus importante, c'était l'humilité. C'était un homme humble, ouvert et qui pouvait aller à la rencontre des autres tout en gardant ses convictions et tout en étant fidèle à ses engagements, suffisamment ouvert pour ne pas avoir d'aspect politicien comme d'aucuns pourraient avoir, on en rencontre encore aujourd'hui. C'était tout le contraire. On va garder de M. Jacques BRAVO l'image et le souvenir de quelqu'un qui était humble, ouvert et en même temps suffisamment engagé au service des autres.

Madame le Maire remercie chacun pour ces mots empreints d'émotion et propose de faire une minute de silence.

Minute de silence.

Madame le Maire remercie sa famille pour sa présence et annonce qu'elle s'engage à trouver, en accord avec elle, un lieu qui portera fièrement le nom de M. BRAVO.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ARRONDISSEMENT PAR MME LE MAIRE DU 9<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT. RAPPORT MENSUEL SUR LA SÉCURITÉ ET LA PROPRETÉ.

#### RAPPORT MENSUEL SUR LA PROPRETÉ.

M. Sébastien DULERMO fait le point de fin d'année et de début d'année sur la propreté : une période assez particulière pour les services de propreté parce que depuis décembre, ils ont dû gérer la pénurie et l'urgence. Pénurie car peu d'agents qui habitent soit très loin en grande banlieue soit parfois en province n'ont pu se rendre à leur poste avec la grève des transports en commun. Ils avaient du mal à se rendre sur leur lieu de travail avec des horaires aménagés, ce qui a grandement perturbé l'exploitation, la collecte et tout le nettoyage après la collecte. La priorité était donnée à la collecte, mais la majorité du temps, et pratiquement tous les jours, elle ne finissait pas à l'heure. Il y avait encore beaucoup de déchets dans l'arrondissement l'après-midi, le soir avec des moyens supplémentaires donnés la nuit, mais pas forcément suffisants. Madame le Maire a dû monter au créneau à différentes reprises pour essayer d'avoir des moyens supplémentaires et faire en sorte que le tonnage restant soit évacué la nuit.

Et l'urgence aussi, parce que l'arrondissement a fait face au parcours des différentes manifestations et il a fallu adapter les collectes et les prestations de nettoyage par rapport à ces manifestations. On espère que cela ne va pas durer longtemps. Pour l'instant, le fonctionnement n'est pas tout à fait normal. Madame le Maire a continué à aller voir les agents au plus près pour parler de leur quotidien, de ce qu'ils ressentaient dans cette période particulière. On a visité un atelier la semaine dernière et plusieurs dates sont prévues pour aller visiter les autres.

Un travail est engagé avec l'association Relais. Il y a des bennes sur l'ensemble de l'arrondissement où les gens peuvent aller déposer leurs vêtements pour qu'ils soient ensuite triés et acheminés vers différents sites. On rencontre des difficultés avec le prestataire le Relais car le matériel n'est pas à la hauteur des attentes. Comme on peut le remarquer, généralement les portes sont ouvertes et de nombreux vêtements sont à terre. On a déjà fait évacué les bennes de Montholon et de l'avenue Trudaine et un point est prévu dans 15 jours sur l'ensemble de l'arrondissement pour voir si on continue le partenariat tant que le prestataire n'est pas capable de mettre un autre dispositif amélioré et plus sécurisé.

Concernant l'espace public, les entreprises ont fermé pendant la trêve des confiseurs. On va continuer l'ensemble des petits travaux d'entretien qui restent à faire sur la zone 30 de la rue Joubert, plus tout ce qui est arceaux vélos et double sens cyclable sur le sud de l'arrondissement qui n'a pas été fini en fin d'année. Les études, notamment sur la rue du Delta et la suite de la rue Trévise qui ont été votées en budget pour 2020, vont commencer sur la première partie de l'année et en réalisation sur la fin d'année.

Madame le Maire remercie M. Sébastien DULERMO et ajoute à ce point l'expérimentation menée chez les buralistes du 9<sup>e</sup> arrondissement dans le cadre de la collecte et le recyclage des mégots, sujet sur lequel l'arrondissement est en pointe.

Une opération a été lancée conjointement avec M. Philippe COY, président national de la confédération des buralistes, qui est convaincu de cet engagement. Cette opération RSE a débuté la semaine dernière et se déroule jusqu'au 25 janvier chez 16 buralistes de l'arrondissement. C'est donc plus de la moitié des buralistes qui ont accepté de jouer le jeu de la sensibilisation aux mégots.

Madame le Maire veut remercier pour leur appui les partenaires de cette opération qui sont : Mégostop, fournisseur de cendriers de poche en carton ignifugé et entièrement recyclable, CKFD qui s'occupe de la collecte des mégots, Naturespaces qui est prestataire pour aller chercher les mégots dans les cendriers de rue et chez les buralistes, et MéGO! qui est l'entreprise connue depuis trois ans à Bourg-Blanc, à côté de Brest.

#### RAPPORT MENSUEL SUR LA SÉCURITÉ.

M. Alexis GOVCIYAN, avant de commencer, voudrait renouveler les remerciements des élus aux forces de police avec lesquelles ils sont en contact régulièrement avec un partenariat à la fois intelligent et coopératif établi depuis le début. Il souhaite rendre un hommage particulier aux commissaires qui se sont succédé: le commissaire Bruno AUTHAMAYOU qui est désormais à l'état-major, ensuite le commissaire Thierry LEGRIS qui a dû quitter son poste très rapidement suite à une maladie incurable. Puis la commissaire Rachel ABREU et actuellement le commissaire Alain CHASTRUSSE que Madame le Maire a honoré avec la médaille du 9 pour le mérite très important qui lui revient ainsi qu'à ses équipes.

Madame le Maire ajoute M. Laurent MERCIER, présent lors de l'hommage à M. BRAVO. Il a quitté ses fonctions en 2014 et a assuré ainsi la transition.

M. Alexis GOVCIYAN souligne que c'est grâce à eux qu'ont pu être assurées la tranquillité publique, la sécurité, malgré un contexte très difficile depuis un peu plus d'un an, avec les gilets jaunes de manière régulière et souvent dans nos quartiers, et depuis un peu plus d'un mois maintenant avec les grèves et l'ensemble des manifestations, sachant que les équipes du 9<sup>e</sup> sont aussi mobilisées dans d'autres quartiers de Paris. Ces mêmes équipes avaient été mobilisées le 13 novembre 2015 autour du Bataclan pour lutter contre les terroristes. Il souhaitait donc commencer par ce rappel avant de faire un rapport sur ce qui s'est passé depuis le dernier Conseil d'arrondissement.

Au niveau des nuisances et des incivilités, les élus poursuivent leur travail même si le contexte est compliqué dans les quartiers à la rencontre des habitants. Ils étaient la semaine dernière, avec Madame le Maire, sur le terrain cité d'Antin pour une rencontre avec les riverains et leur syndic sur la problématique de consommation de produits stupéfiants, de squats dans cette voie privée mais ouverte au public pour voir l'organisation nécessaire, qui doit être prévue, et aussi pour l'accompagnement de leur démarche de sécurisation. Cette séquence importante a été appréciée par l'ensemble de riverains et le syndic.

Ce matin, les élus étaient rue de Douai à la rencontre de riverains toujours pour des problématiques d'attroupement et d'intrusion dans les immeubles qui ont été signalées hier. En lien avec le commissariat, plusieurs pistes d'action ont été identifiées pour permettre la tranquillité publique dans cet endroit juste en face du square Berlioz. Sur la même thématique, ce matin, avec son collègue, M. Sébastien DULERMO, ils se sont rendus rue Jean-Baptiste Pigalle pour régler les questions de réorganisation de l'espace public et de remplacement de potelets vandalisés pendant le week-end.

Sur les mêmes thématiques, les élus se rendront à la fin du mois cité de Trévise parce que là aussi, il y a des problèmes d'encombrants, de sécurité et ils vont travailler avec des riverains. Il en profite pour inviter tous les riverains, et ses collègues qui sont en contact avec les riverains et les commerçants, à avoir des contacts réguliers avec le bureau d'action contre les nuisances, pour que l'ensemble des dispositifs de lutte contre les nuisances soit pris en charge.

Sur la question des personnes à la rue parce qu'il y a non seulement la sécurisation mais également la prévention et la médiation, les élus ont organisé le lundi 13 janvier dernier leur réunion trimestrielle de coordination des maraudes. Cette réunion regroupe l'ensemble des acteurs sociaux dans l'accompagnement des sans-abris pour que chaque cas à la fois observé ou signalé soit traité sur le terrain de manière très concrète. Les élus ont accueilli la nouvelle coordinatrice du SAMU social pour le 9<sup>e</sup>, Mme Yohanna ANDRIAMANISA qu'il souhaite saluer pour son action. Elle succède à M. Alexis COLAS. M. Alexis GOVCIYAN en profite, au nom de Madame le Maire, pour saluer la disponibilité, la rigueur, le professionnalisme de tous les acteurs: SAMU social, Croix-Rouge, Préfecture de police avec la brigade d'assistance aux personnes sans-abris que l'on appelle la BAPSA, l'Armée du salut, l'Ordre de Malte, le commissariat, les associations, les services sociaux pour leurs actions au quotidien auprès des personnes à la rue et pour garantir la tranquillité et la protection des habitants et des commerçants. Enfin, s'agissant de certains établissements de nuit, comme le Moloko, rue Pierre Fontaine, Folie's Pigalle, place Pigalle, le Rouge, rue Jean-Baptiste Pigalle ou encore l'Embuscade rue de la Rochefoucauld, persistent encore des problèmes d'organisation, de nuisances, de respect de l'espace public, en lien avec la police judiciaire parce que c'est de son ressort. Ils travaillent pour que ces établissements soient sévèrement observés et que des mesures soient prises à leur égard.

Madame le Maire veut profiter du rapport sur la question de l'espace public, de la sécurité pour évoquer le drame de la rue de Trévise puisqu'il y a quelques jours, les élus étaient toutes et tous réunis pour commémorer le 12 janvier 2019, cette terrible explosion de gaz qui a ravagé un quartier de l'arrondissement. Elle pense, bien sûr, aux victimes, aux quatre personnes qui ont perdu la vie, au millier de sinistrés, aux 66 blessés, aux 10 personnes qui sont toujours extrêmement handicapées et hospitalisées, aux immeubles détruits, aux vies bouleversées et aux entreprises, à tout un quartier profondément perturbé. Avec l'association Trévise Ensemble, la Maire a invité les sinistrés à un moment de recueillement. Tout le monde en avait besoin. Ce rassemblement se voulait être un moment de partage et d'espoir. Une cérémonie œcuménique a débuté cette commémoration et Madame le Maire remercie le père Marc GUELFUCCI, curé de la paroisse Saint-Eugène pour son accueil.

Les participants se sont retrouvés en fin de matinée devant les palissades imaginées, décorées par l'artiste Arthur SIMONY, recouvertes du mot à l'infini Ensemble. Les habitants ont pu découvrir également à l'initiative de l'une des sinistrées, l'exposition de photos et les témoignages. Une exposition de photos car il est vrai que quand on passe devant la rue Trévise, rue de Montyon, on se dit : « Les façades, qu'est-ce qui se passe derrière ? » Tout a l'air en bon état ou un peu abîmé. Et en fait, c'est toujours la désolation, des tonnes de gravats et beaucoup de misères derrière ces palissades. Il fallait le rappeler et continuer à être présent pour accompagner les sinistrés et pour redonner vie à ce quartier.

Madame le Maire fait un point sur la procédure judiciaire ouverte le 29 janvier 2019 dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre X quelques jours après l'explosion, des chefs d'inculpation d'homicides involontaires et blessures involontaires. Le parquet de Paris a rendu le 30 décembre dernier un certain nombre d'éléments figurant dans un rapport d'expertise provisoire. Ce rapport était très attendu et elle remercie le Procureur d'avoir tenu ses engagements lors de la réunion mensuelle du 9 décembre. « Cela veut dire que l'on ne connait pas la vérité sur ce qui s'est passé, on a un début d'explication, on a des éléments versés à ce rapport ». Il ressort de ce pré-rapport que l'explosion résulterait d'une accumulation de gaz naturel du réseau GRDF consécutive à la rupture d'une canalisation de gaz ayant pour cause principale un affaissement du sol sous le trottoir devant le porche de l'immeuble 6, rue Trévise. Cet affaissement s'expliquerait par un écoulement d'eau du fait de la défectuosité d'un collecteur d'eau usée installé au sous-sol de l'immeuble constaté par le syndic à la fin de l'année 2015. Les experts considèrent que des manguements relevés à l'encontre du service de la voirie de la Ville de Paris et d'une entreprise sous-traitante de la Ville sont en lien avec l'explosion. Dont acte. Ce sont des faits. Maintenant, les mis en cause vont être entendus par le juge. On se dirige vers une procédure extrêmement longue et extrêmement complexe.

Mais ce qui importe, c'est que les institutions, les entreprises qui sont aujourd'hui mises en cause et pointées du doigt dans ce rapport puissent apporter tous les éléments d'information qui permettent un jour de faire éclore la vérité sur ce drame. Pour les victimes, pour les sinistrés, pour les élus, c'est une étape importante qui vient d'être franchie puisque ce drame de la rue de Trévise oblige à un devoir de transparence à l'égard des familles en deuil, des blessés, des centaines de sinistrés. Ils continuent à être à leur côté sans relâche. Les réunions continuent à se tenir en mairie pour les accompagner dans toutes leurs démarches administratives et assurantielles. Il faut espérer que la reconstruction se fasse rapidement : c'est le vœu que forme ardemment Madame le Maire en 2020, pouvoir envisager la reconstruction des immeubles dans des délais relativement courts après la procédure au civil. D'après les informations dont on dispose, une première étape sera franchie au printemps prochain pour trouver les moyens d'un accord et reconstruire les 6 immeubles qui restent aujourd'hui frappés d'un arrêté d'occupation et qui demeurent derrière les palissades. C'est une rue qui est amputée, un quartier tout entier. Il faut être là pour que ce quartier retrouve le sourire et retrouve la vie tout simplement. Madame le Maire conclut ce point comme elle le fait à chaque début de Conseil après le drame survenu l'an dernier.

M. Jonathan SOREL voudrait interroger M. DULERMO par rapport au point qu'il vient de faire, très rapidement et sans polémiquer. M. DULERMO a évoqué la possibilité qu'il juge inquiétante, d'une rupture du partenariat de la Mairie de Paris avec l'association le Relais. Il voudrait savoir s'il a objectivé des raisons suffisantes pour évoguer une décision qui paraît loin d'être anodine. Il faut rappeler que l'association le Relais qui collecte les vêtements dans l'arrondissement permet aujourd'hui de répondre aux objectifs de recyclage et de réemploi sur un des secteurs qui est le plus polluant et qui entraîne le plus de gaspillage dans l'économie et aussi que, peut-être tout le monde ne le sait pas, le Relais est une association d'insertion qui emploie des personnes en situation d'exclusion ou en situation de handicap sur une activité qui n'est pas lucrative ou qui ne serait pas lucrative pour le marché classique. Donc on ne peut pas la traiter de la même manière qu'une entreprise classique. Il faut formuler le vœu que les équipes qui suivront ce dossier dans les semaines à venir et après les élections fassent tout pour pérenniser ce partenariat qui paraît nécessaire d'un point de vue environnemental et social et qu'on n'arrive pas à cette extrémité, à cette solution qui paraît assez grave et difficile en cas de rupture du partenariat du 9e avec l'association le Relais.

Madame le Maire expose que c'est une problématique qui concerne tous les arrondissements de Paris. D'autres ont pris ces décisions, comme le 11<sup>e</sup> arrondissement, par exemple, en 2019. Elle entend tous les arguments, mais il faut trouver une solution parce que la problématique aujourd'hui n'est satisfaisante ni pour l'association du Relais ni pour les habitants ni pour l'espace public.

M. Sébastien DULERMO indique que l'on ne veut pas du tout arriver à la fin du partenariat qui est fait sur l'ensemble de la Ville de Paris. Ensuite, chaque arrondissement fait le choix d'accueillir ou non ces bennes. En 2014, le 9<sup>e</sup> a pratiquement doublé le nombre de bennes sur l'arrondissement pendant que d'autres arrondissements n'en ont pas voulu. Par exemple, le 11<sup>e</sup> n'a que deux bennes Relais sur tout son arrondissement. Des arrondissements ont fait le choix de ne pas faire appel à cette société pour différentes raisons, le 9e leur a donné leur chance. Il y avait d'abord un matériel qui a subi de nombreuses modifications et nous avions une problématique différente car les Roms faisaient souvent passer leurs enfants dans le matériel pour enlever les vêtements, la roue tournait et ce n'était vraiment pas satisfaisant. Le matériel a évolué. Des branches ont été ajoutées à l'intérieur pour que les enfants ne puissent pas rentrer, cela a donné satisfaction. Ensuite, ils ont voulu changer le matériel pour s'adapter et faire un mobilier plus bas, et selon eux. un peu plus esthétique, sauf que la serrure étant très visible, finalement ce matériel n'est pas du tout adapté à l'espace public. On leur a donc demandé à plusieurs reprises d'essayer de faire en sorte d'avoir un matériel plus performant et plus sécurisé, comme l'autre association qui travaille sur Paris. Notamment, de l'autre côté des grands boulevards, le 2<sup>e</sup> arrondissement a une autre association où la serrure est située sous le bac, et donc pas accessible et il n'y a pas de linge sorti de la boîte. On a fait différentes réunions avec le prestataire actuel qui a dit : « Oui, on va essayer de s'adapter. » Mais on souhaite surtout que la Ville de Paris monte au créneau et essaie de voir avec le Relais comment les bennes pourraient être mises sur un espace dit public mais sécurisé la nuit. On a des centres d'animation. On a des lieux publics. On a des piscines. On a la mairie. Donc il y a beaucoup de lieux où l'on pourrait accueillir ce type de bennes sans qu'elles soient la nuit sur l'espace public. Sauf que la Ville de Paris tarde à essayer d'amorcer ce type de discussion.

On est prêt à le faire sur le 9<sup>e</sup> mais tant que Relais n'a pas ordre de la Ville de Paris de mettre ces bennes sur des lieux sécurisés, elle ne veut pas. On veut bien faire tout ce qui est en notre possible mais il faut que tout le monde joue le jeu. Actuellement, dans les trois personnes qui sont autour de la table, la Ville de Paris ne joue pas son rôle et ne fait pas en sorte de mener le dialogue qu'elle devrait mener. Pour l'instant, on dit : « Tant que vous n'êtes pas capable de trouver une autre solution, on veut bien que vous retiriez vos bennes. » On aura une discussion fin janvier. Et pour pallier à cela, on va mettre en place des points de collecte avec Emmaüs. On a déjà tout listé, tout un certain nombre de points, avec une newsletter déjà prête à partir si on doit retirer les bennes Relais pour avertir les gens où ils pourront apporter leurs vêtements dans des lieux plus sécurisés. Madame le Maire espère trouver des solutions prochainement.

Madame le Maire annonce un moment important du Conseil : la communication sur le bilan 2019 des Conseils de quartier du 9 et tient à rendre hommage au travail de Mme Mariella ERIPRET, coordinatrice des conseils de quartier qui ne compte vraiment pas ses heures pour accompagner les bureaux des conseils de quartier dans leurs missions, week-end compris. Elle veut également saluer très chaleureusement le travail de Mme Isabelle VUGHT qui est à la fois une cheffe d'orchestre hors pair de l'ensemble des conseils et référente pour Blanche-Trinité. Elle sait que les bureaux ont pu souvent s'appuyer sur elle pour débattre, mener d'autres projets et c'était vraiment le sujet qu'elle souhaitait suivre dans cette mandature. C'était une vraie volonté et Madame le Maire se déclare vraiment très heureuse du travail qui a pu être accompli et tout ce qui a pu sortir comme initiatives dans ces conseils de quartier, ce dialogue fructueux entre les citoyens, les élus et les actions concrètes qui ont été vraiment menées. Elle salue tous les élus qui ont été référents de leurs conseils de quartier respectif, sans qui tout cela n'aurait pas eu la même efficacité.

## <u>COMMUNICATION SUR LE BILAN ANNUEL 2019 DES CONSEILS DE QUARTIER DU NEUF</u>

Mme Isabelle VUGHT déclare avoir trouvé beaucoup de plaisir et beaucoup d'intérêt dans cette mission sur les conseils de quartier. Elle présente le bilan 2019 adopté par les bureaux des cinq conseils de quartier, le 19 novembre dernier dans cette salle du Conseil. Elle veut en premier lieu dire l'importance de cette réunion des cinq conseils de quartier en séance plénière. D'abord, parce qu'il y a beaucoup de monde, on en est très heureux, il y avait bien au moins 6 ou 10 représentants de chaque quartier. La parole y est très libre, c'est un lieu où on échange les expériences et les idées entre quartiers, on prend des contacts et parfois des projets communs peuvent naître de cette réunion. Elle remercie tous ceux qui viennent à cette réunion plénière et les élus qui sont fidèles à ce rendez-vous.

Les bureaux ont adopté un document de présentation de leur bilan dont Mme Mariella ERIPRET a défini une forme que tout Paris envie. Donc ce bilan, comme tous les comptes rendus des réunions de bureau et tous les comptes rendus des réunions publiques, seront disponibles sur le site Internet de la Mairie du 9. Comme ce n'est pas toujours très facile à trouver, on pourra peut-être améliorer l'accès direct à ces documents.

Sa forme habituelle est très appréciée, très attractive, c'est une mine d'informations sur toutes les initiatives prises par les quartiers.

Que retenir de ce bilan 2019 ? D'abord, une excellente ambiance d'équipe au sein de chacun des conseils de quartier. Le fonctionnement mis en place en 2014 et amélioré en 2017 est une réussite. Mme Isabelle VUGHT rappelle la parité, le tirage au sort sur candidatures, l'association de personnalités qualifiées, une très grande autonomie des bureaux et un relais plus rapide des demandes grâce à la présence d'un élu référent dans chaque conseil de quartier. Cette bonne ambiance, ce bon fonctionnement se manifestent par une participation en nombre aux réunions de bureau. La moyenne dépasse 10 personnes à chacune des réunions de bureau d'après le comptage très précis de Mme Mariella ERIPRET. Ces réunions de bureau ont lieu une fois par mois, la plupart du temps ou une fois tous les deux mois avec une très forte implication de ceux qui viennent.

Le deuxième point est l'activité variée et dynamique qui prend la forme de réunions publiques. On dispose de la liste pour chaque conseil de quartier et d'une synthèse des réunions publiques qu'on peut regrouper autour de trois axes : l'écocitoyenneté, la santé, la sécurité, ce sont les trois préoccupations principales de ceux qui initient les réunions publiques. Il y a aussi la participation à d'autres instances. Cette année, il y a eu le projet social de territoire qui était une nouveauté, la commission de sélection des projets du budget participatif auxquels participent les conseils de quartier et une certaine concertation en lien avec la Mairie du 9, parmi lesquelles la concertation sur le réaménagement de la rue de Trévise qui a beaucoup concerné le quartier Faubourg Montmartre. Activités également avec des animations de quartier, des fêtes de quartier, parfois deux par quartier, des vide-greniers, le fameux Charivari, la 4<sup>e</sup> édition, des actions de végétalisation diverses dans beaucoup de quartiers, des publications de guide. C'est une activité des conseils qui se développe. Ce sont soit des guides touristiques et historiques, soit des guides sur les métiers d'art dans le quartier qui devraient se généraliser. À noter cette année aussi, une initiative avec un concours de fleurissement qu'on doit à Anvers Montholon. Le vainqueur est une magnifique cour et il y aura une prochaine édition.

À noter aussi dans ce bilan, de très nombreux projets pour l'année à venir. Par exemple, une réunion publique sur la diversité commerciale : comment maintenir une diversité commerciale dans les quartiers ? Cela intéresse tous les quartiers. Le suivi de la réalisation des projets votés dans le cadre du budget participatif est un vrai souci des conseils de guartier. Autres idées : le cinéma en plein air dans la cour de la Mairie, on attend la réalisation ; la célébration du jazz introduite il y a 100 ans à Paris par le 9<sup>e</sup> arrondissement et que le quartier Blanche-Trinité notamment voudrait voir mis en exergue ; la généralisation des guides de quartier. Autre point : le souhait de renforcement du partage d'information avec la Mairie d'arrondissement mais aussi la Mairie de Paris et les services de la Ville, souhait renouvelé par les conseils. Concernant la question budgétaire, on a un mieux quant à l'utilisation des crédits d'investissement, notamment Anvers Montholon qui a pris l'initiative de financer des centrales de réparation de vélos. Comme le transfert des reliquats du budget d'investissement vers le budget de fonctionnement n'est plus permis depuis 2014, ce qui est tout à fait normal, il y a des reliquats en investissement, mais aussi des projets qui mettent du temps à émerger, comme les publicités sur la rue Hyppolite Lebas que l'on attend toujours bien que les conseils de guartier aient donné l'argent.

Mme Isabelle VUGHT renouvelle la demande d'une réévaluation de la dotation en fonctionnement, qui n'a pas bougé depuis plus de 10 ans. Elle est de 3 306 € par conseil de quartier ce qui est un petit peu juste pour faire tout simplement deux fêtes par an, quand on sait qu'une fanfare coûte 600 €. On pourrait donner un petit coup de pouce pour les dotations en fonctionnement des conseils de quartier. Elle remercie encore une fois les élus référents, Mme Mariella ERIPRET et prodigue ses encouragements aux membres des bureaux qui entament la troisième et dernière année de leur mandat.

Mme Sylvie LEYDET veut remercier Mme Mariella ERIPRET et veut avoir une pensée pour M. Daniel ISIDORE qui faisait partie du conseil de quartier Faubourg Montmartre, qui était très présent et qui est malheureusement décédé cet été. Elle en gardera le souvenir d'un homme toujours joyeux, toujours généreux, et encore présent.

Madame le Maire indique que cette communication n'est pas soumise au vote et passe au dossier suivant, la DASCO.6 concernant une dotation de fonctionnement. C'est une délibération globale et le 9<sup>e</sup> est concerné au titre du plan équipement.

<u>DÉLIBÉRATION 09.2020.003 (2020.DASCO.6) - COLLÈGES PUBLICS PARISIENS - DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT (42 267 EUROS), SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT (2 751 580 EUROS), SUBVENTIONS "TOUS MOBILISÉS" (501 050 EUROS), SUBVENTIONS TRAVAUX (449 575 EUROS).</u>
Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris.

Mme Gypsie BLOCH expose que c'est une délibération un peu technique qui concerne des dotations et subventions d'équipement pour les collèges de l'arrondissement. Ce type de délibération vient là pour compléter les budgets initiaux parce que parfois, des besoins complémentaires sont identifiés notamment à partir de recensements en termes de matériel et de mobilier. Chaque collège exprime ses demandes et les subventions sont ensuite proposées. Pour ce qui concerne le 9<sup>e</sup> arrondissement, tous les collèges bénéficieront de cette subvention, le détail figure dans la délibération. C'est assez variable. Ça va du vidéoprojecteur à l'imprimante 3D en passant par des mobiliers pour les CDI ou des bibliothèques pour les CDI pour ranger les livres, mais ça peut être aussi des bancs extérieurs pour la cour du collège Gauguin, par exemple ou bien des aspirateurs pour les agents pour faciliter leur travail dans les établissements. Pour le collège Jacques Decour, la subvention est d'un peu plus de 25 000 €, pour le collège Jules Ferry : 16 250 €, pour le collège Lamartine : 18 000 € et pour le collège Paul Gauguin : 14 000 €, ce qui correspond tout à fait à leur demande. Mme Gypsie BLOCH invite à voter favorablement cette délibération.

Mme Pauline VÉRON indique que son Groupe votera ces subventions d'équipement pour les collèges du 9<sup>e</sup> qui sont des subventions de la Ville de Paris à l'ensemble des collèges parisiens, en plus de ce qui est prévu en début d'année. Elle veut dire un mot sur le dispositif « Tous mobilisés », même si cela ne concerne pas le 9<sup>e</sup>.

C'est vraiment la volonté de la Ville de mettre l'accent sur un certain nombre d'établissements secondaires qui ont des difficultés en termes de cars scolaires, de concentration d'enfants avec des difficultés sociales et qui permet, à un moment donné, en plus des dispositifs nationaux, comme les ZEP ou les REP, de donner plus de moyens avec ce dispositif municipal. Des enfants scolarisés dans d'autres établissements, dans le 10<sup>e</sup>, par exemple, pourraient éventuellement être concernés.

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DASCO.6.

<u>DÉLIBÉRATION 09.2020.004 (2020.DCPA.2) - CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 45, RUE DE LA TOUR D'AUVERGNE - PARIS 9<sup>E</sup> - INDEMNISATION SUITE AUX TRAVAUX DE RÉFECTION.</u>
Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris.

Mme Gypsie BLOCH expose que l'on en est au quatrième épisode sur le préjudice entre le syndicat des copropriétaires de 5, cité Charles Godon et la Ville, dans le cadre d'une procédure judiciaire. Elle rappelle qu'il s'agit de l'école élémentaire située au 45 rue de la Tour d'Auvergne construite à la place de l'école dentaire en 2006 pour une réception des travaux prononcée le 30 juin 2010. Des désordres avaient été signalés par un expert judiciaire dès 2008, notamment en raison d'humidification de la partie enterrée des murs des immeubles qui jouxtent la cour de cette école. Dans les deux épisodes précédents, on avait déjà présenté les travaux effectués pour rendre étanche la cour et réparer cette partie. Mais les eaux ont continué à ruisseler dans des appartements de l'immeuble voisin situé cité Charles Godon.

Un premier rapport d'expert remis le 30 juin 2011 concluait sur des préjudices, avec une nécessité de reprendre l'étanchéité de la cour de l'école. Les travaux ont été effectués. Ce rapport se prononçait également sur les préjudices subis par le syndicat des copropriétaires de cet immeuble, et notamment deux copropriétaires. Le préjudice avait été estimé à un peu plus de 19 000 € qui incluaient les frais d'avocat et les frais d'architecte. Ces désordres ont persisté. Le syndicat des copropriétaires a de nouveau saisi la Ville et a déposé une requête auprès du tribunal administratif avec un nouvel expert qui a été désigné qui a remis un nouveau rapport le 10 août 2018. Ce rapport reconnaît un nouveau préjudice matériel de 5 627 € chez l'une des propriétaires qui avait un mur mitoyen avec l'école.

Le syndicat des copropriétaires a fait valoir un préjudice correspondant à ces travaux plus les frais d'avocat, les frais d'expertise, les frais d'architecte. Tout ça pour arriver à une demande d'indemnisation de 12 391 €. On y ajoute les frais de réparation, et on arrive à un montant total à régler à la copropriétaire, Mme LAC, de 18 018 €. L'idée avec cette délibération est, d'une part, d'approuver le principe d'indemnisation du syndicat des copropriétaires en raison des désordres occasionnés par la construction de l'école et d'autoriser la signature du contrat de transaction correspondant à cette somme. Et qu'ensuite le syndicat des copropriétaires reverse cette somme à Mme LAC, la copropriétaire concernée, si son assurance ne l'a pas déjà indemnisée. Mme Gypsie BLOCH invite à voter favorablement cette délibération pour que le dossier soit clos une bonne fois pour toutes.

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DCPA.2.

<u>DÉLIBÉRATION 09.2020.005 (2020.DFPE.30) - SUBVENTIONS (190 000 EUROS)</u>
<u>ET AVENANTS AVEC RÉSEAU MÔM'ARTRE / PARRAINS PAR MILLE / JEUNESSE DE ST VINCENT DE PAUL POUR LEURS ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ (9, 10, 12, 13, 14, 18, 19 ET 20<sup>E</sup>).</u>

Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris.

Mme Gypsie BLOCH explique que l'association qui concerne les familles et les jeunes du 9<sup>e</sup> arrondissement dans cette délibération est Jeunesse de Saint-Vincent de Paul, association qui œuvre pour concilier la vie familiale, la vie professionnelle et la vie personnelle avec des actions de soutien à la parentalité et des rencontres avec les familles, enfants, parents, mais aussi des activités proposées pour les enfants. Ce sont des activités de soutien scolaire ou d'aides au devoir mais aussi des activités artistiques et culturelles et sportives, bien sûr, les mercredis après-midi ou sur les temps de vacances scolaires et de week-end, donc des temps d'écoute parent-enfant qui sont aussi très importants pour les familles. Cette association se trouve dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, mais elle accueille bien volontiers les enfants et les familles des arrondissements limitrophes et a développé ces activités auprès des familles du 9<sup>e</sup> notamment. C'est ainsi que le Conseil est amené à voter pour cette subvention de 14 000 € pour aider l'association dans des actions de soutien aux jeunes et à leurs familles. Mme Gypsie BLOCH invite à donner un avis favorable à cette demande de subvention.

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DFPE.30.

<u>DÉLIBÉRATION 09.2020.006 (2020.DFPE.36) - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (1 721 324 EUROS), SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT (326 168 EUROS), AVENANTS ET CONVENTION À L'ASSOCIATION U.D.A.F (9<sup>E</sup>) POUR SES ONZE EAPE.</u>

Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris.

Mme Gypsie BLOCH expose que l'UDAF, Union Départementale des Associations Familiales de Paris, est une association bien connue puisqu'elle gère un établissement d'accueil de la petite enfance situé rue Blanche. Mais les élus travaillent également avec cette association pour d'autres actions auprès des familles et des jeunes dans un climat de confiance et d'efficacité. L'UDAF gère à Paris 11 structures, ce qui représente à peu près 308 places de crèche et de haltegarderie. D'un point de vue technique, les contrats ont été signés pour trois ans, l'année dernière, avec l'UDAF. Il s'agit de signer ce qui va constituer la subvention municipale pour l'année 2020 pour cet établissement qui propose 32 places en multiaccueil qui sont des places de crèches et de halte-garderie. La subvention proposée est de 194 736 €. Mme Gypsie BLOCH précise que cette subvention représente seulement 34% du financement global de l'établissement, le reste du financement étant effectué par la CAF ou par les produits d'activité. La subvention est un peu en baisse par rapport à l'année précédente, cela correspond à des économies faites par l'établissement comme il s'y était engagé au niveau des dépenses.

Elle précise aussi quelque chose d'important qui est tout à fait lié à la subvention, ce sont les objectifs de taux d'occupation. Le taux d'occupation est à 78% et l'objectif est de 75%. Donc on peut dire que l'objectif est atteint même si elle pense qu'on pourrait travailler pour aller un petit peu au-delà. Ce taux est un peu faible par rapport à d'autres établissements, cela est dû aux places de halte-garderie qui ne sont pas toujours occupées. Pour les places à temps plein, il n'y a pas de problème, il y a des demandes. Mais pour les places de halte-garderie il faut que les enfants marchent pour pouvoir y entrer. Donc il y aurait peut-être un travail à faire avec l'UDAF pour changer ces conditions et améliorer le taux d'occupation dans le prochain contrat.

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DFPE.36.

DÉLIBÉRATION 09.2020.007 (2020.DFPE.97) - SUBVENTIONS ET AVENANT AUX CONVENTIONS PLURIANNUELLES AVEC CINQ ASSOCIATIONS POUR L'ANIMATION ET LE DÉVELOPPEMENT <u>D'ATELIERS RAM-RAP</u>. Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris.

Mme Gypsie BLOCH rappelle que RAM-RAP veut dire Relais d'assistante maternelle et Relais d'auxiliaires parentaux. Ils sont faits pour accueillir les enfants et leurs nounous, comme on les appelle aussi dans un langage plus familier et qui ne sont pas gardés dans des établissements collectifs. L'idée était de créer dans la Marie du 9<sup>e</sup> un espace pour accueillir ces enfants avec leur assistante maternelle sur certains créneaux et avec leur nounou à domicile sur d'autres créneaux. L'intérêt de ces espaces, au-delà de permettre aux enfants, à ces nounous, de sortir de chez elles ou d'aller dans d'autres endroits que les parcs et les squares, c'est bien sûr la formation, les rencontres, les moments de partage, la socialisation pour les enfants qui peuvent rencontrer d'autres enfants. Les retours des assistantes maternelles sur cet espace qui était très attendu dans l'arrondissement sont extrêmement positifs. Les assistantes maternelles et la DFPE animent certains ateliers mais le dispositif est complété par des associations qui viennent animer les ateliers. Pour le 9<sup>e</sup> arrondissement, la subvention pour l'association La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, qui anime d'ailleurs des ateliers dans beaucoup d'arrondissements dont le 9<sup>e</sup> arrondissement, est de 363 725 € pour ce travail important auprès des enfants et de leur mode de garde.

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DFPE.97.

DÉLIBÉRATION 09.2020.008 (2020.DJS.60) - SUBVENTIONS (226 900 EUROS) ET AVENANTS AUX CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS AVEC 10 ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES (1<sup>ER</sup>, 2<sup>E</sup>, 6<sup>E</sup>, 7<sup>E</sup>, 9<sup>E</sup>, 10<sup>E</sup>).

Rapporteure: Mme Adeline GUILLEMAIN, Adjointe à la Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Mme Adeline GUILLEMAIN indique que cette subvention concerne deux associations : le Boxing Club du 9e et le Club d'escrime de la Tour d'Auvergne. Il s'agit de 70 000 € : 10 000 € pour le BAC 9 et 60 000 € pour le Club d'escrime de la Tour d'Auvergne.

Il est très important que ces subventions soient maintenues à l'identique des deux années précédentes car elles avaient un peu baissé pour le Club d'escrime et pour le BAC 9.

On avait souhaité de nouvelles subventions pour ce club qui fait beaucoup pour les jeunes du 9<sup>e</sup> arrondissement. Il compte aujourd'hui 450 licenciés. C'est le plus gros club de boxe anglaise d'Île-de-France. C'est un club qui compte parmi ses anciens boxeurs Souleymane Sissoko, médaillé olympique de bronze en catégorie moins de 69 kilos aux Jeux olympiques de Rio et également Jimmy Charlot, champion de France médaillé par la Mairie du 9<sup>e</sup> mais également champion de France et d'Europe de savate boxe française en 2018. C'est un club qui a une politique d'ouverture à tous, qui prête du matériel, qui a des tarifs très avantageux pour les jeunes, qui pratique parfois la gratuité pour certains jeunes. Il y a vraiment un projet d'accompagnement et il est normal de soutenir José CHACON et ce très beau club.

Le Club d'escrime de la Tour d'Auvergne est le premier club en termes de licenciés avec 557 licenciés. C'est aussi un club important de fleuret qui a un beau palmarès dans toutes les catégories, notamment chez les vétérans avec le titre de vice-champion du monde de fleuret de Laurent BEL. Il propose également des cotisations à prix réduits pour les familles modestes. Depuis peu, on peut y pratiquer du basket fauteuil car cela ne se sait peut-être pas assez mais c'est un club qui s'est ouvert au sport handicap. Et c'est un club qui a eu la chance d'avoir ses deux pistes refaites à neuf. Les élus se sont mobilisés pour que les enfants puissent en profiter. Ils participent aussi aux ARE dans les écoles et ce sont des clubs qui participent à la vie sportive locale et à toutes les manifestations organisées : le printemps du sport, la nuit du sport pour le téléthon et toutes les autres manifestations. Mme Adeline GUILLEMAIN propose de voter ces deux subventions.

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DJS.60.

<u>DÉLIBÉRATION 09.2020.009 (2019.DAC.545) - SUBVENTIONS (895 000 EUROS)</u>
<u>ET CONVENTIONS AVEC 30 SOCIÉTÉS GÉRANT 35 SALLES DE CINÉMA</u>
INDÉPENDANTES À PARIS.

Rapporteure: Mme Claire GANNET, Adjointe à la Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Mme Claire GANNET, en préalable, comme c'est le dernier Conseil d'arrondissement, veut dire son émotion d'avoir été aux côtés de Madame le Maire et de toute l'équipe, elle qui était issue de la société civile. Ce fut une expérience très enrichissante, très belle qu'elle veut partager officiellement ici.

La subvention concerne deux grands classiques que sont le cinéma Max Linder et le cinéma 5 Caumartin. La délibération porte sur des montants équivalents aux années précédentes avec une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € pour le Max Linder qui a fêté les 30 ans de sa résurrection en 2017. Il combine à la fois des programmations très grand public, il proposait notamment le dernier Star Wars, et une programmation plus orientée Art et essai. Ce sont deux volets. Ils ont une seule salle pour un film du mercredi au mardi, avec parfois des tubes, puis parfois des choses un peu plus pointues. Cela amène les personnes et les spectateurs du 9<sup>e</sup> à découvrir toute leur programmation.

Ils ont via leurs actions, notamment les Nuits au Max, rencontré un grand succès en 2019. Ils méritent absolument ce soutien puisqu'il s'agit d'un des plus beaux cinémas parisiens.

L'autre délibération concerne le cinéma 5 Caumartin au cœur du quartier Saint-Lazare dans lequel l'offre culturelle est beaucoup plus limitée. Ce cinéma participe pleinement à la cohésion sociale et à la vie économique du quartier. Comme l'année dernière, il est proposé d'attribuer à ce cinéma une aide d'un montant de 20 000 €, saluant ainsi son travail année après année pour proposer, là aussi, une programmation toujours très riche et très variée. Mme Claire GANNET propose de voter en faveur de cette délibération.

Madame le Maire la remercie pour ce beau travail réalisé. La culture rassemble et c'est aussi un point fort de cette mandature. Elle souhaite laisser de ce premier mandat le fait que la culture est absolument primordiale pour un arrondissement et un territoire comme le 9<sup>e</sup> dont l'histoire est extraordinaire, le patrimoine absolument magnifique.

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DAC.545.

DÉLIBÉRATION 09.2020.010 (2020.DDCT.4) - SUBVENTIONS (104 350 EUROS) AU TITRE DE LA VIE ASSOCIATIVE, DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, DES FAMILLES ET DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS À SEIZE ASSOCIATIONS.

Rapporteure: Mme Isabelle VUGHT, Conseillère du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Mme Isabelle VUGHT annonce que ce projet de délibération concerne des subventions à 16 associations pour un montant global de  $104\ 350\$ €. Pour ce qui relève du  $9^e$  arrondissement, trois associations très bien connues sont concernées. Elles exercent dans le domaine social et l'aide aux familles pour deux d'entre elles et dans le domaine culturel pour la troisième. Il s'agit de Mosaïque 9, pour 9 350 €, Phonoplanet pour 3 500 € et Tout autre chose pour 28 500 €.

Avant de proposer de bien vouloir voter pour cette délibération, elle veut faire quelques remarques. Sur le projet de délibération qui concerne Phonoplanet, il y a des erreurs dans le dossier et la délibération, c'est un petit peu regrettable. Dans les fiches de synthèse censées justifier les subventions, on trouve une subvention pour faire une journée en mer et le renouvellement de son matériel pédagogique. En réalité il y a confusion du numéro de la subvention et de l'exercice sur lequel elle est payée. Elle regrette que les dossiers soient faits un petit peu rapidement.

Sur Phonoplanet, Mme Isabelle VUGHT formule le vœu qu'à l'avenir les personnes qui suivent les associations à la Mairie de Paris soient aussi attachées à Phonoplanet que ne l'était leur collègue, Mme Pauline VÉRON, qui a beaucoup fait pour ce musée. Elle a la crainte que lorsque les personnes changent, les priorités ne soient pas forcément toujours les mêmes. Il sera important de faire en sorte qu'il y ait une continuité sur ce musée même si un jour ou l'autre, il faudra bien arriver à un équilibre financier.

La seconde remarque est générale et porte sur l'écart des moyens consacrés à l'aide aux associations entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement. Au niveau de l'arrondissement, suite à une réforme entrée en vigueur en 2019, les élus ne peuvent attribuer que 15 000 € au total sur l'année à des associations qu'ils veulent aider, et encore à condition que les quêtes sur les mariages aient rapporté cette somme. Donc 15 000 €. Pour la Mairie de Paris, les chiffres figurent dans un rapport très intéressant de décembre 2016 de l'Inspection générale de la Ville, le montant annuel des subventions attribuées par la Ville est de plus de 261 millions d'euros en 2015 et le même rapport précise que seuls 41% des subventions ont été soumis pour avis à un Conseil d'arrondissement. Donc ce rapport formule en conclusion de nombreuses propositions visant à améliorer l'information des élus d'arrondissement, la transparence des procédures et le suivi des subventions aux associations. Mme Isabelle VUGHT formule le vœu que ces propositions soient mises en œuvre par leurs successeurs. Elle demande de voter pour cette délibération sous réserve des petites rectifications qui sont à apporter.

Mme Pauline VÉRON estime qu'il est très important que la Mairie de Paris et la Mairie du 9<sup>e</sup> soutiennent ces associations locales. Elle pense en particulier à Mosaïque 9 et à Tout autre chose parce qu'il n'y a pas beaucoup d'associations dans le 9<sup>e</sup> arrondissement qui font un peu office de centre social dans l'arrondissement. C'est grâce au soutien de la CAF, de la Mairie et des bénévoles que ces deux associations interviennent dans l'arrondissement. C'est pourquoi notamment en tant qu'adjointe à la vie associative, elle les soutient mais évidemment, elle soutient énormément d'associations dans Paris, pas que le 9<sup>e</sup>. Mais il y a heureusement quelques associations du 9<sup>e</sup> qui peuvent bénéficier de cette enveloppe. Toutes les subventions sont votées par le Conseil de Paris, donc par tout l'ensemble des élus, d'ailleurs, souvent, à une grande unanimité. Il est vraiment très rare que l'ensemble des subventions de la Ville ne soit pas voté à l'unanimité. Le chiffre paraît très important mais il faut voir qu'il inclut la subvention à la Philharmonie, à l'Orchestre de Paris, au Théâtre de la Ville, au Châtelet, qui sont des subventions de plusieurs millions d'euros. Il faut aussi souligner que la Ville donne beaucoup de subventions à des petites associations pour des petites sommes, comme on le voit là, qui permettent de maintenir le vivier et le tissu associatif parisien qui est extrêmement important, extrêmement riche, extrêmement vivant. Beaucoup d'associations se créent chaque année. On a comptabilisé environ 70 000 associations à Paris, on ne peut pas toutes les connaître. Ce sont 700 000 bénévoles qui s'engagent en moyenne une demi-heure par jour, c'est très caractéristique de Paris. La priorité est donnée aux quartiers Politique de la Ville puisqu'à peu près 40%, par exemple, de l'enveloppe vie associative de Mme Pauline VÉRON va aux quartiers politiques de la ville. C'est là aussi où il y a le plus d'associations, parce qu'il y a des besoins sociaux beaucoup plus importants.

La Ville a beaucoup amélioré le versement des subventions puisque maintenant 78% des subventions sont versés avant le mois de juillet alors qu'en début de mandature on était à 20%, ce qui entraînait des problèmes de trésorerie. Le cadre de convention pluriannuelle d'objectifs mis en place pour près de la moitié des associations permet de leur dire : « On vous soutient pour au moins trois ans. Donc vous pouvez construire votre budget et voir un peu venir. Vous pouvez compter sur la Ville au moins sur trois années, » C'était une forte demande de la part des associations.

Sur Phonoplanet, Mme Pauline VÉRON s'est battue pour qu'ils aient le local de Paris Habitat dans un immeuble de logements sociaux mais la Direction des affaires culturelles, les fonctionnaires de la Ville de la Direction des affaires culturelles ont toujours trouvé que le fond était remarquable. C'est un projet très intéressant d'un point de vue artistique et culturel. Sans cette expertise de fond de la part des services, il n'y aurait pas eu de subventions à ce projet. Les élus sont là pour attirer l'attention sur un certain nombre de projets, pour essayer de les défendre. Mais il y a des services pour objectiver les projets et ce projet a toujours eu des avis très positifs de la part de la Direction des affaires culturelles. Elle espère qu'ils continueront à être accompagnés. Ils ont notamment obtenu une subvention d'investissement de la DAC pour 2020. Cela va les aider à refaire leur vitrine, à mieux communiquer sur leur projet et faire venir plus de monde. Son Groupe votera ces subventions.

M. Jonathan SOREL va également voter pour cette délibération, mais comme c'est le dernier espace possible de prise de parole, il va détourner cette délibération pour dire quelques mots à la fin de cette mandature. Il témoigne du plaisir qui a été le sien de pouvoir débattre dans un cadre démocratique et, la plupart du temps, assez serein et respectueux. Il pense que c'est important qu'on puisse, que l'on soit parfois un peu en vase clos ou à huis clos, même si ce soir il y a du monde, faire vivre cette démocratie représentative et pense que chacun ici l'a fait convenablement. Il veut adresser deux, trois remerciements républicains à Madame le Maire, pour avoir fait vivre cette démocratie de manière républicaine et d'avoir été présente dans les moments difficiles qu'a pu connaître l'arrondissement. Il remercie les services, le DGS, la Directrice de cabinet. Il n'a pas émis beaucoup de sollicitations mais à chaque fois, il a eu face à lui des interlocuteurs cordiaux et très diligents. Merci à tous. Il veut aussi dire un mot à Mme Gypsie BLOCH dont il suivait la délégation en tant qu'élu d'opposition. Elle l'a fait avec beaucoup de sens de l'intérêt général sur une délégation qui ne paraît pas facile, il regrette de ne pas avoir pu s'engager un peu plus sur ce champ-là. Mais quand on est élu d'opposition, on fait comme on peut.

Il adresse également un petit mot pour ses collègues, Mme Claire MOREL et Mme Pauline VÉRON. Ils ont passé du temps à défendre ce qu'a fait la majorité parisienne. Bravo à Mme Pauline VÉRON pour la constance en tant que représentante de l'exécutif d'avoir jusqu'au bout continué à défendre ses valeurs et à défendre le projet mis en œuvre à l'échelle centrale par la majorité. Il pense qu'elle l'a fait avec beaucoup de conviction et d'application jusqu'au bout, quand d'autres auraient pu baisser les bras dans des conditions pas toujours simples. Il souhaite à Madame le Maire une bonne campagne, il sait pour qui il votera, il a ses convictions. Il pense que ce qui s'est passé sous cette première mandature d'Anne HIDALGO est très important, ce sont des politiques publiques qui allient deux urgences, le social et l'écologie. On a aujourd'hui les mouvements sociaux de plus en plus durs. Le rapport d'Oxfam, sorti aujourd'hui, indique une explosion des inégalités comme rarement les sociétés humaines n'en ont connues. Il espère que ce qui a été fait dans l'alliance de ces deux sujets sera poursuivi à l'avenir dans une belle majorité de gauche plurielle et écologiste. L'important est que chacun puisse s'exprimer auprès des électrices et des électeurs. Il souhaite à toutes et à tous ceux qui y participent une belle campagne joyeuse, enthousiaste. Vive la démocratie!

Madame le Maire donne la parole à M. Bertrand LIGER.

M. Bertrand LIGER, s'adressant à Madame le Maire, veut après ces 6 ans, s'excuser de « ce geste inapproprié en début de mandat. Hélas! Mes humeurs m'avaient égaré. » Il s'en excuse auprès de Madame le Maire et de ses collègues. Il a assisté à cette mandature, hélas en spectateur, mais a pu quand même constater le grand travail que Madame le Maire a effectué et espère que son combat continuera victorieusement pour les prochaines élections.

Madame le Maire le remercie pour ces mots.

M. Alexis GOVCIYAN, tout en voulant rester dans le consensus et dans le côté républicain de ce débat et de cette délibération, souhaite quand même rappeler, parce qu'il est toujours utile de rappeler en termes d'histoire et de mémoire comment les choses se passent, le travail particulier que Madame le Maire a fait pour Phonoplanet qui avait été complètement délaissée. Elle était à l'abandon, elle avait d'énormes difficultés. Cette association et ce lieu ont pu se maintenir par rapport à une attention particulière qui a permis ensuite que d'autres reviennent et s'engagent dans le dispositif. Il croit toujours utile de rappeler les choses et de mettre les points sur les « i », comme Madame le Maire l'a fait au niveau de la mémoire en amplifiant toutes les actions déjà entreprises mais en faisant en sorte que le travail de mémoire soit un véritable travail de transmission. Il souhaite quand même rappeler que pour Phonoplanet, les choses se sont passées comme il l'a indiqué, parce qu'il les a luimême vécues.

### Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DDCT.4.

Madame le Maire donne la parole à M. Jean-Baptiste de FROMENT.

M. Jean-Baptiste de FROMENT veut, comme son collègue M. Jonathan SOREL, détourner le débat pour remercier Madame le Maire. Il voulait dire qu'il était fier lui aussi d'avoir participé à cette mandature avec cette équipe municipale. Il juge que les débats ont été d'assez grande qualité, notamment dans ce Conseil. Il jouait parfois le rôle de sniper, mais cela restait à la fois courtois, bien élevé et au bout du compte constructif. Il voulait insister sur le fait que cette Mairie du 9<sup>e</sup> a été un peu un laboratoire, d'une façon différente d'aborder les problèmes, de façon pragmatique, pas très politicienne, pas partisane, mais avec une insistance sur l'espace public.

On avait une spécificité dans ce Conseil : toujours commencer par un point très détaillé, à la fois sur la propreté au sens large, la sécurité, Madame le Maire a placé son mandat sous les signes des fondamentaux de ce qu'attendent les gens d'un Maire, c'est-à-dire un certain nombre de services de base. C'est peut-être ce qui manque aujourd'hui à l'échelle de la Ville de Paris. Avec les moyens que l'on avait, on a vraiment essayé de creuser cet aspect et en même temps on a été assez pionniers aussi sur les questions d'environnement puisque c'était au centre de la campagne déjà en 2014, avec les limites qu'on a dans un arrondissement qui par ailleurs n'est pas très vert. On ne peut pas toujours faire des miracles. Mais on a toujours été en pointe. Chaque fois qu'il y a eu une expérimentation possible, on l'a faite et on l'a conduite. On a aussi fait des choses en termes d'innovation.

On s'est beaucoup intéressé à l'évolution de l'écosystème et on l'a accompagné. Dans le 9<sup>e</sup>, il s'est passé des choses incroyables depuis 2014, c'est un mouvement qui nous dépasse largement mais qu'on a aussi accompagné. Il y a quelques jours, on avait l'inauguration d'une grande société américaine bien connue qui diffuse un certain nombre de séries que tout le monde regarde et qui a choisi le 9<sup>e</sup>. On a porté un certain nombre d'expérimentations dans le domaine du digital. Je crois qu'on peut faire beaucoup plus aussi à Paris, parce qu'on peut reconnaître que l'équipe municipale centrale a fait un certain nombre de choses pour accompagner l'installation d'entreprises. Tout le bilan n'est pas complètement négatif mais ce qui manque, c'est une utilisation de ces technologies et de tout ce que ca peut apporter au service de la ville. Paris est très en retard sur la digitalisation des services publics. Dans l'arrondissement, de façon très expérimentale, on a pu, sur la démocratie participative comme dans certains services, entrevoir des possibilités. Mais si on ne raisonne pas à l'échelle de toute une ville, on ne peut pas le faire. M. Jean-Baptiste de FROMENT espère que si les électeurs leur prêtent vie et prêtent une vie d'élue à Madame le Maire, on pourra mener cette expérience à une échelle plus vaste. Il indique qu'il sait aussi pour qui il votera.

Madame le Maire le remercie d'avoir été à ses côtés, d'avoir abordé toutes ces questions. Paris, le 9<sup>e</sup>, sont face à des bouleversements absolument majeurs, technologiques, économiques, sociaux, environnementaux. Sa réflexion et sa présence à ses côtés a été plus que précieuse. Elle remercie tous les élus.

Mme Pauline VÉRON veut dire un dernier mot. Elle est la plus ancienne dans la Mairie du 9 parmi les agents publics, les élus. Elle n'est pas la plus âgée mais la plus ancienne du Conseil. Elle est arrivée à 25 ans, elle en a 45. Elle a fait 20 ans au Conseil d'arrondissement et n'en a pas manqué beaucoup. C'est un peu émouvant quand ça s'arrête mais c'est vraiment un choix qu'elle a fait pour reprendre sa vie d'avocat. La fonction d'élue est passionnante, c'est un honneur. Elle ne le réalise pas encore complètement mais pense que d'ici quelques mois, avec un peu de recul, une réflexion se fera jour. Quand on est tout le temps dans l'action, on ne s'en rend peut-être pas très bien compte, mais cela représente un peu sa propre vie. Elle estime que c'est formidable de pouvoir vivre sa vie pas que pour soi, de donner une part de sa vie au collectif, à l'intérêt général.

C'est très enrichissant et Mme Pauline VÉRON s'est enrichie de tous les gens rencontrés. Avoir un mandat permet de connaître des gens hors de son milieu social, hors de son milieu professionnel, de pouvoir élargir son champ des possibles en étant au service de tout le monde. Les années ont défilé. Elle souhaite à tous plein de bonnes choses et remercie pour les débats, pour tous les échanges. Elle remercie ses collègues qui ont fait le maximum pour être là malgré leur vie professionnelle, comme les autres élus. Elle a ici des milliers de souvenirs ayant passé des heures et des heures dans cette mairie, elle y a vécu beaucoup de choses très positives. Évidemment, le départ de M. Jacques BRAVO vient percuter la fin de son aventure d'élue, qui se termine, qui se boucle. Elle y a vécu aussi des choses personnelles, s'y est pacsée, a célébré le baptême républicain de son fils. Elle a fait des conseils d'arrondissement avec le bébé dans la poussette, elle a célébré des milliers de mariages. Il était temps de faire autre chose, même si elle a assuré son mandat en travaillant le plus longtemps possible. Elle va retourner à la vie civile, comme on dit. Elle souhaite à tous bonne continuation, bon courage!

La vie politique n'est pas toujours facile. Parfois, on croise des gens très intéressants dans son parti, au-delà de son parti. Bonne continuation, bonne campagne et merci beaucoup!

M. Sylvain MAILLARD note que les élus sont tous présents pour ce dernier conseil d'arrondissement mais Madame le Maire fait observer qu'elle n'a jamais reporté le Conseil pour défaut de quorum. Elle se félicite d'une assiduité des élus, d'une disponibilité de tous les instants.

M. Sylvain MAILLARD veut remercier Madame le Maire de ces 6 ans qui sont passés extrêmement vite. Il fait partie de la société civile. L'apprentissage à ses côtés, au côté de M. Alexis GOVCIYAN, au côté de l'ensemble de l'équipe ont été des moments très forts. Travailler pour les habitants du 9° a vraiment été formateur pour l'ensemble, qu'on soit de l'opposition, de la majorité, de l'exécutif ou pas, c'est quelque chose de très fort. Il veut remercier les trois élus d'opposition pour des débats de qualité, hormis quelques désaccords qui font partie des choses. Ce sont des débats qui honorent les conseils d'arrondissement dans lesquels on a peu de pouvoir. Donner un peu plus de pouvoir aux conseils d'arrondissement sera le sujet de la campagne. Il note que par leurs attitudes, ils ont forcé l'exécutif d'une façon volontaire à être parfois plus exigeant, à aller plus loin sur des positions, sur des évolutions. Il est difficile d'être dans l'opposition probablement, mais cela amène à ce que les opinions changent, évoluent, mûrissent. Il remercie à nouveau Madame le Maire pour ces six années avec beaucoup de travail. Lui aussi sait pour qui il votera dans quelques semaines.

Madame le Maire souhaite une bonne continuation à toutes et tous! Elle conclut : « Soyez heureux dans vos vies professionnelles, dans vos vies personnelles surtout. (...) Vraiment, j'ai beaucoup apprécié ce mandat et l'équipe qui m'entourait et je veux saluer l'opposition. »

#### CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la séance du Conseil d'arrondissement étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

L'Adjointe à la Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement

Claire GANNET